

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE
Commune de
PAULHAN

Séance du 20 Mai 2026

N° 2026/05/005

Date de la convocation	13/05/2026
	<u>Votes</u> : 26
Présents : 21	Pour : 26
Absents : 6	Contre : 0
Représentés : 5	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 20 Mai
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans la salle du conseil municipal à dix-huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO.

Etaient présents : MM. Claude VALERO, Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET, Grégory GUERIN, Isabelle GAVINET, Vincent BONSIGNORI, Sophie ROYON, Marcel LAMBERT, Hélène DAVIT, Léon JAURION, Gilbert ESCOURBIAC, Martine BONNET, Véronique CAMPOY, Mylène BOUISSON, Brice LENTHERIC, Cécile MARCHESE, Julia PEREZ, Isabelle RAMEL, Jean-Claude ROUSSE, Aleksandra DJUROVIC, Carine BALP-COSTAL, Mélisa MARTINEZ

Etaient absents : Christine RICARD, Véronique PONCE, Jacky DUMOUCHEL, Stéphane NEGRE, Jérôme GAUTRON, Mohamed NOUGOUM

Procurations :

- Christine RICARD à Claude VALERO
- Véronique PONCE à Martine BONNET
- Jacky DUMOUCHEL à Mylène BOUISSON
- Stéphane NEGRE à Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET
- Mohamed NOUGOUM à Carine BALP-COSTAL

Objet : Désignation d'un représentant à Bas Rhône Languedoc

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de Bas Rhône Languedoc au sujet de la désignation d'un représentant au sein de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL et de la personne ou le service

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20260520-2026-05-005-DE
Date de réception préfecture : 21/05/2026

compétent pour la préparation et la transmission des documents de notre collectivité afin de pouvoir transmettre le rapport des représentants du conseil d'administration, et de l'assemblée spéciale.

- A ce titre, il propose de nommer Monsieur Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET, personne compétente pour la préparation et la transmission des documents de notre collectivité afin de pouvoir transmettre le rapport des représentants du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale de Bas Rhône,

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de désigner Monsieur Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET, adjoint au Maire, représentant au sein de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL, personne compétente pour la préparation et la transmission des documents de notre collectivités afin de pouvoir transmettre le rapport des représentants du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale de Bas Rhône,
- Mandate Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Handwritten signature of Claude Valero

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :